

JOURNAL DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU CHEVAL CANADIEN

Vol. 4, n° 3

www.chevalcanadien.org

Septembre 2002

Mot de la présidente

Une magie

Une véritable magie s'est opérée le 10 août dernier... grâce à la présence d'une grande Dame qui s'est avancée vers nous le cœur grand ouvert, belle, rayonnante. Il s'agit de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur du Québec, Madame Lise Thibault. Elle aime les enfants et croit en eux. Son message est porteur de fierté, de passion et de projets qui font vivre. Quel privilège qu'un tel témoin.

Dans les pages qui vont suivre, nous vous présentons ceux sans qui la magie n'aurait pas eu lieu : les éleveurs des Futurités et les compétiteurs du Petit Cheval de Fer qui ont participé avec détermination et sans jamais perdre le sens de l'entraide.

Un juge exigeant comme il doit l'être : M. Roger Catudal. Les médaillés d'or et d'argent de la classification de cette année ont pu être honorés, de même que certains des pionniers de la conservation de la race.

Grâce aussi à de belles cavalières de la Cavalerie de la police de Montréal qui ont fait danser leurs chevaux aux airs de « Toréador ». Monique et François Bergeron nous ont encore éblouis à l'attelage en tandem. Nous avons pu voir le courage de Louis-Philippe Racette au saut, la détermination de son frère Marc-Olivier, 10 ans, ouvrant la voie aux enfants en présentant en avant-première le concours qui leur sera réservé à partir de l'an prochain. Une solide équipe technique : Philippe, Monique et François Bergeron, Anne Bélanger ainsi que de généreux bénévoles dont M. et Mme Métras pour l'enregistrement, Francine Gignac et Lise Plourde à la cantine pour ne nommer qu'eux.

Quelle chance aussi d'avoir pu s'intégrer aux fêtes du Tricentenaire de Yamachiche et de bénéficier de la collaboration du maire Michel Isabelle et son équipe dont Mme Louise Bellemare et Mme Valérie Désaulniers. Bénéficiaire aussi de l'aide inestimable de M. et Mme Maurice Isabelle ainsi que de l'apport de généreux commanditaires.

Nous avons aussi bénéficié de belles présences : le sculpteur Dandurand et sa dame qui ont offert une très belle

œuvre à notre invitée d'honneur ; un artisan, M. Jules Trahan, qui a reproduit, entre autres, le carrosse de la Reine Victoria dans lequel Son Excellence a pu se promener. Et enfin, des visiteurs de partout au Québec avec des enfants beaux, serviables, rieurs.

Une grande magie où la fraternité se palpait, où la passion éclatait... elle s'appelle la

« Journée du Cheval Canadien 2002 »

et elle restera gravée dans nos cœurs.

Un merci immense à chaque Magicien, à chaque Magicienne.

Darkise St-Arnaud

Dans ce numéro

- P. 2 **Activités d'automne**
- P. 3 **Message du Lieutenant-Gouverneur**
- P. 4 **Lettre de Murray Calder, député**
- P. 5 **Fondements de la classification**
- P. 9 **Opinion d'un éleveur**
- P. 10 **Journée du cheval Canadien en photos**
- P. 12 **Résultats des activités de la Journée du 10 août**
- P. 13 **Hommages bien mérités**
- P. 14 **Courrier reçu**
- P. 15 **Souvenirs de notre archiviste**
- P. 16 **Chronique du livre**
- P. 17 **Questions légales**
- P. 18 **Carte de membre 2003**
- p. 19 **Annonces**
- p. 20 **Soyez en grand nombre au rendez-vous 2003**



Activités d'automne

Pour répondre à la demande de nos membres à la suite du sondage, des activités sont planifiées.

Toute personne intéressée, veuillez s'il vous plaît nous informer le plus rapidement possible de votre participation afin de faciliter l'organisation de l'activité.

L'activité se tiendra dans la région où il y aura le plus grand nombre d'inscriptions.

Les personnes inscrites seront avisées par téléphone de la date et de l'endroit.

Clinique d'attelage

par François Bergeron

Le niveau de la formation sera déterminé selon les besoins des participants.

Date : Au courant d'octobre
Endroit : Sera déterminé selon les inscriptions
Coût : 20 \$ / personne

Journée Conférence-formation

- 1. Historique et anecdotes du cheval Canadien**
par Yves Bernatchez
- 2. Lignées**
par Réal Sorel
- 3. Classification et génétique**
par André Auclair

Date : Au courant de novembre
Endroit : Sera déterminé selon les inscriptions
Coût : 10 \$ / personne

Pour inscription : Téléphoner au secrétariat : (450) 889-1889 ou à Darkise St-Arnaud (819) 296-3138
ou
Retourner le coupon « **Activités d'automne** » en page 19

Note de la rédaction

Nouvel administrateur à l'Association

C'est avec grand plaisir que nous vous informons de la nomination de M. Gratien Bélanger au poste d'administrateur, poste laissé vacant par le départ de M. Jérôme Aumond.

Bienvenue dans l'équipe, Gratien !

POUR NOUS JOINDRE :

Secrétariat :

Myriam Tessier
241, rang du Pied-de-la-
montagne
Sainte-Mélanie J0K 3A0

(450) 889-1889

mtessier@interpro.qc.ca

contact@chevalcanadien.org

www.chevalcanadien.org

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Darkise St-Arnaud	André Auclair	Lucienne Gravelle	Myriam Tessier	Gratien Bélanger	Mario Bélanger	Gilles Racette
Présidente	Vice-président	Trésorière	Secrétaire	Administrateur	Administrateur	Administrateur

Message du Lieutenant-Gouverneur



Extrait de l'allocution de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur du Québec,
Madame Lise Thibault, donnée le 10 août 2002 à Yamachiche
dans le cadre de la Journée du cheval Canadien
organisée par l'Association Québécoise du Cheval Canadien

J'ai vécu un bel après-midi dans ma vie de Lieutenant-Gouverneur. J'ai rempli plus de 4 500 fonctions en cinq ans et demi et elles m'apportent toutes la joie d'être au milieu des citoyens, de reconnaître ce que vous faites, encourager et supporter les causes.

La cause que vous portez dans votre cœur avec passion, elle est importante dans notre société. Un jour, des gens se sont réveillés parce que, s'il n'y avait pas eu ces personnes responsables, peut-être qu'aujourd'hui la race (du cheval Canadien) se serait éteinte. Et parce que des gens croient en des « autrement », croient que chacun à notre façon on est capable de faire avancer la vie ; hé bien aujourd'hui, vous vous trouvez réunis à applaudir des chevaux, des éleveurs, des hommes, des femmes, des gens qui aiment passionnément le cheval Canadien.

Vous vivez dans un village magnifique... des villages qui ont la vraie vie. Moi, j'aime l'appellation village. Un village est un endroit où il y a de l'âme, un endroit où on se connaît, où on se reconnaît. Un endroit où les hommes, les femmes, les jeunes, les aînés peuvent avoir tous les défauts du monde mais où on s'aime assez pour essayer de regarder tout ce qui est leur force. Et quand on se donne la peine de regarder ce qui est la force de chacun des citoyens, c'est là qu'on devient une société vivante. C'est là qu'on devient un village qui prend soin de ses racines et qui est respectueux de l'avenir. Vous autres, vous avez été respectueux de l'avenir de votre village en protégeant ce que vos pères et vos grands-pères

ont construit d'important. Ils ont construit des hommes et des femmes fiers qui à leur tour ont mis au monde des enfants, des enfants qui seront appelés à perpétuer leur passion.

Conservez vos passions. Les gens qui n'en ont pas sont des gens inquiétants. Il faut avoir des projets, il faut partager nos projets. Aujourd'hui, que vous ayez présenté Marc-Olivier (Racette) avec le projet de la relève, moi, je vous dis Bravo. Il en faut des projets pour faire en sorte que nos jeunes soient fiers d'appartenir, que vous leur donniez des occasions de relever des défis. C'est ce qui fera en sorte que nos jeunes resteront dans notre milieu de vie pour, à leur tour, prendre la relève.

Bravo pour tant d'organisation.
Bravo pour vous être déplacés.
Continuez de croire en ce que vous faites.

Je souhaite que vous soyez de la fête tout au cours de l'année 2002.

Participez aux événements. Il est encore temps d'offrir vos services à ceux et celles qui sont dans l'organisation. Souvent on arrive à un moment où on manque de souffle un peu. Et si c'était vous qui étiez le souffle qui permettait de voir se réaliser les fêtes comme vous voulez bien les réaliser.

Je vous remercie de cette magnifique invitation. J'ai passé du bon temps avec vous.

Je donnerai la main à tous ceux qui ont le goût de donner la main à leur Lieutenant-Gouverneur.





Lettre du député fédéral Murray Calder



Le 7 août 2002

Monsieur Gilles Racette, directeur
Association Québécoise du cheval Canadien
11365, Route 263
Chester Est (Québec)
G0P 1H0

Monsieur,

Je vous remercie beaucoup de m'avoir aimablement invité aux Futurités de l'Association québécoise du cheval Canadien, à Yamachiche, le 10 août.

Je regrette de ne pouvoir m'y rendre, à cause d'un engagement antérieur dans ma propre circonscription. J'aurais beaucoup aimé vous rencontrer, ainsi que les autres éleveurs et propriétaires de chevaux Canadiens, qui ont tant fait pour soutenir et promouvoir cette merveilleuse race patrimoniale.

Depuis que je m'efforce de faire reconnaître le cheval Canadien comme cheval national du Canada, je rencontre des amateurs enthousiastes dans toutes les régions du pays. De nombreux éleveurs convaincus, de la Nouvelle-Écosse à la Colombie-Britannique, s'occupent maintenant de la reproduction de ce cheval, dont l'histoire remonte au temps de la Nouvelle-France. J'ai été profondément touché par l'amour que suscite cette magnifique race, ainsi que par la convivialité dont font preuve les amateurs de chevaux de toutes les provinces.

Veuillez transmettre mes vœux les meilleurs et les plus chaleureux à tous les admirateurs du cheval Canadien. Les éleveurs québécois peuvent être fiers de ce qu'ils ont fait pour sauver ce cheval de l'extinction. J'espère qu'un statut national aidera à conforter sa survie et à assurer une reconnaissance bien méritée du rôle qu'il a joué dans notre histoire.

En souhaitant que le 10 août soit une journée réussie à tous points de vue, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Murray Calder, député

Note : Monsieur Murray Calder est député de la circonscription fédérale de Dufferin-Peel-Wellington-Grey en Ontario. M. Calder a appuyé et défendu le projet de loi reconnaissant le cheval Canadien comme cheval national du Canada à la Chambre des communes d'Ottawa.



Tel que promis en juin dernier, voici le texte présentant en détail les fondements de la classification telle qu'appliquée par l'AQCC ; ce même texte se retrouve dans le site Internet de l'AQCC.

Pointage du cheval Canadien selon la classification de l'Association Québécoise du Cheval Canadien

Comment se fait le pointage du cheval Canadien ?

Avec quels critères l'AQCC opère-t-elle sa méthode de classification ?

Sur quels fondements sérieux s'appuie-t-elle ?

L'étude de la répartition des points fut faite à partir du document original de la « Constitution et des règlements de la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens de la Puissance du Canada », imprimée à Québec par Léger Brousseau, 13, rue Buade, 1906. Lequel document avant sa publication fut agréé par le Ministre de l'Agriculture du Canada, l'honorable Sydney Fisher, le 20 novembre 1905. Dans ce document, l'échelle de pointage de l'époque était divisée en huit groupes anatomiques qui composaient la description du standard d'origine pour le cheval Canadien.

Ce même standard d'origine avec son échelle de pointage fut intégralement repris dans le « Livre de Généalogie du cheval Canadien », premier volume, page xxii jusqu'en page xxv, rédigé et publié au bureau du Canadian National Live Stock Records, Ottawa, Canada en 1917, soit 12 ans plus tard. Dans le document en question, à la page 2, nous voyons une gravure, datant de 1860, représentant le cheval Canadien au trot. Le docteur J.G. Rutherford, Commissaire de l'Industrie Animale devant la Commission de l'Agriculture et de la Colonisation de la Chambre des Communes du Canada, le 17 mars 1909 mentionne : « J'ai ici une gravure parfaite du cheval Canadien que j'ai trouvée dans le rapport de la Commission de l'Agriculture de l'Ontario pour 1881. C'est la meilleure que j'aie encore pu me procurer ». Se servant de cette image représentant au mieux le type du cheval Canadien, il en fait mention devant la Commission d'experts pour en décrire les caractéristiques essentielles. Il est notoire que cette même gravure est encore l'emblème de la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens d'aujourd'hui. (Elle est aussi celle de l'AQCC.)

Cette même Société qui fut fondée en 1895 par le docteur J.A. Couture avait décidé à l'assemblée générale de février 1907 de former une Commission d'experts composée de 4 membres dont 2, le docteur Couture et M. Arsène Denis représentaient la Société des Éleveurs et 2, M. Robert Ness et Louis Lavallée représentaient le département de l'Agriculture. Le docteur

J.H. Vigneau, médecin vétérinaire, l'un des inspecteurs du département de l'Agriculture agissait comme secrétaire de la Commission. On convint alors, à cette assemblée générale et avec cette Commission, d'un type-modèle (Standard). Ce type-modèle d'après lequel la Commission devait se guider était celui de « l'ancien cheval Canadien ». Quant à la taille, elle ne devait pas dépasser 5 pieds 3 pouces (15,3 mains) pour le mâle et 5 pieds 2 pouces pour les femelles (15,2 mains). Le poids maximum des étalons fut fixé à 1 350 livres et des juments à 1 250 livres. Une telle sélection pratiquée avec jugement et ayant pour objectif le type de l'ancienne race qu'on appelait le Petit Cheval de Fer devait fixer un type tel qu'il pouvait satisfaire les plus difficiles de l'époque. Toujours lors de cette importante assemblée, à la question posée par un membre, un certain M. Wright demandant pourquoi il fallait limiter le poids du cheval Canadien, le docteur Rutherford lui répond :

« C'est la coutume suivie par d'autres races aussi. En Angleterre, on a fait la même chose avec le cheval Hackney qui a à peu près le même poids que le cheval Canadien. On agit ainsi afin de réagir contre la tendance qu'ont les éleveurs d'augmenter le poids de leurs chevaux. En augmentant ainsi graduellement le poids, on finit par faire des chevaux tout différents du type de la race à laquelle ils sont censés appartenir. J'ai parlé du Hackney, on l'a trop grossi. Il ne devait pas dépasser 5 pieds 3 pouces et c'était très bien. Aujourd'hui, on en trouve un bon nombre qui mesure plus de 5 pieds 3 pouces, voire 5 pieds 6 pouces (15,3 mains à 16 mains, 16,1 et 16,2 mains). Ce ne sont plus des Hackney mais des gros carrossiers. »

Comme il avait raison ! Rien ne prouve mieux que cela la nécessité de veiller à la conservation du type de la race chevaline Canadienne.

Cependant, dans le courant de l'histoire depuis cette époque, différentes tentatives d'oublier ces objectifs fondamentaux appurent à l'horizon :

♦ En 1939, lors d'une assemblée générale de la Société des Éleveurs, une demande fut présentée pour changer les standards en vue d'augmenter le poids et la taille des sujets sous prétexte que les tracteurs étaient une menace pour notre race de chevaux et que les races lourdes étaient mieux positionnées pour concurrencer les tracteurs à cause des machineries aratoires de plus en plus lourdes. Cette résolution fut rejetée n'ayant pas obtenu le 2/3 des votes. Et on sait aujourd'hui que ce fut une bonne décision puisque la traction mécanique supplanta la traction animale.

♦ Depuis les années 60, nous avons assisté à plusieurs autres tentatives de hausser la taille sous différents prétextes : recherche de chevaux pour la chasse à courre, le saut ou encore en donnant la justification que l'alimentation moderne des chevaux avait pour effet de faire grandir la race. Nous avons aussi vu de ces tentatives de créer 3 modèles de cheval Canadien : un pour la selle, un pour la voiture et un pour le trait avec lequel chaque type aurait eu son standard propre. Ces tentatives aussi furent rejetées par la majorité de plus de 80 % lors des différentes assemblées générales de la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens.

C'est en 1991 que furent redéfinies et relues les caractéristiques constituant les standards du cheval Canadien et la conclusion en fut qu'un vote d'une majorité de plus des 2/3 conserve les caractéristiques d'origine de la race en mentionnant cependant que la taille se situerait désormais entre 14 et 16 mains plaçant ainsi un plancher en ce qui a trait à la taille minimale à 14 mains (lequel plancher n'existait pas auparavant dans le standard d'origine). Par contre, pour un mâle d'une qualité exceptionnelle, le standard d'origine tolérait 16 mains et cela fut remplacé par la taille maximale à 16 mains. Pour les autres caractéristiques, rien n'a pu être changé, aucun vote ne fut consenti au 2/3 ; donc aucun autre changement officiel. ➔



Fondements de la classification

Il y a bien eu depuis, d'autres tentatives présentées aux assemblées générales de la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens à l'effet d'élever la taille jusqu'à 16,2 mains ; ce qui fut toujours rejeté par la grande majorité des membres et qui se conclut par une demande en 1999 à l'effet de rendre intouchables les standards de la race et irrecevable toute demande en ce sens. Ceci en les incluant dans les statuts de la SECC afin qu'il n'y ait plus de tentatives d'en changer les caractéristiques. Ce qui fut adopté à plus des 2/3 des membres présents. Pourtant, nous sommes à même de constater aujourd'hui quelques changements notoires, tels :

- ◆ « encolure passablement arquée »,
- ◆ « jarrets en ligne avec les ischions et très souples »,
- ◆ « mouvements relevés »,
- ◆ « la jambe non-charnue »,
- ◆ le poitrail n'a plus de pointage distinct et a été inclus dans l'évaluation de la poitrine

Ces changements appurent à la suite d'une retranscription des standards en vue d'une formulation en langage plus moderne. L'année suivante, après une simple et rapide relecture, ce fut adopté au 2/3 avec le sceau de la SECC. Or, il apparaît clairement que ces changements altèrent l'authenticité du standard d'origine qui caractérise vraiment le cheval Canadien.

Quant à l'échelle de pointage attribuée aux standards du cheval Canadien, elle distribue 100 points répartis en 8 groupes de régions anatomiques. Cette répartition des points fut faite, lors de la fondation en 1907, par la Commission d'experts. Cela fut confié par la suite à un comité nommé et supervisé par le conseil d'administration de la Société afin d'en garantir l'évolution et le perfectionnement de la race vers le but fixé.

Exemple
Pour le groupe 1, la tête :

4 points étaient alloués à l'origine. C'est afin de corriger des écarts face au type-modèle qu'il fut décidé de bonifier de 2 points cette partie anatomique (la tête) afin d'en corriger une tendance du cheptel, et ainsi encourager une meilleure sélection selon les standards.

Il ne faut cependant pas oublier que l'augmentation des points à une partie anatomique diminuera par le fait même le nombre de points des autres groupes puisqu'il n'y a que 100 points. Lorsque le constat d'amélioration souhaitée pour cette partie anatomique sera observé, on se devrait alors de revenir au pointage suggéré par la Commission d'experts.

Le système de classification d'origine fut utilisé aussi dans les Syndicats Régionaux

d'Élevage jusque vers 1940 ; ce fut un succès et ceci contribua à l'amélioration de l'élevage et à la production d'étalons classés A. Par la suite apparurent différents pointages faits tantôt par la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens, tantôt par le Ministère de l'Agriculture du Québec. Car, à cette époque, il y avait une tendance à grossir le modèle du cheval Canadien. À partir de ce moment, il y eut un abandon pur et simple à utiliser les standards de la race en ne donnant plus aucune balise à l'élevage. Ainsi apparurent différents pointages au gré des modes et des modèles qu'on voulait produire ; entraînant ainsi l'utilisation de nouvelles échelles de pointage, tantôt utilisées par des clubs régionaux, des syndicats régionaux et aujourd'hui par les districts de la Société tel celui de la Colombie-Britannique ou notre Association provinciale. De même, la SECC a actuellement son pointage qui est très différent de ses origines. C'est pour cette raison qu'on peut voir, dans certaines classifications actuellement en usage, des écarts de pointage aussi inconcevables qu'un 15 points pour le groupe 1, la tête et des critères aussi inconséquents que 10 points pour la couleure ou 10 points pour le pedigree ou 10 points pour les sujets de taille supérieure. Ce qui ne reflète en aucune façon un programme sérieux d'évaluation et qui n'a plus rien à voir avec les vrais critères de la race.

Exemple de relevés de pointage de différents programmes de classification utilisés
Premier groupe, la TÊTE

Pointage d'origine de la SECC Puissance du Canada (1906)	4 points
Pointage du Canadian National Live Stock Record (1917)	4 points
Pointage de la SECC (1966)	6 points
Pointage de la SECC (1970)	8 points
Pointage du MAPAQ (1982-1984)	6 points
Pointage SENCCF (1989)	4 points
Pointage de CECCOQ (1989, 1990, 1991)	8 points
Pointage de l'AQCC (2000)	6 points
Pointage de SECC (2000)	15 points

On doit analyser avec soin tout besoin de changement dans l'échelle de pointage car les résultats d'une telle décision sont à long terme. C'est pourquoi l'AQCC demeure fidèle aux pointages d'origine tout en ayant

adopté un changement, celui de la SECC de 1966, au groupe 1 seulement. De plus, c'est à la suite des résultats de la classification actuelle que l'on pourra savoir à quel moment on devra, s'il y a lieu, revenir au

pointage initial concernant ce groupe 1 ou tout autre groupe anatomique du standard d'origine.



Fondements de la classification



CLASSEMENTS					
	SECC Originel (1906)	SECC (1966)	SECC (1970)	SECC (2000)	AQCC
Groupe 1 Tête	4	6	8	15	6
Groupe 2 Gorge et encolure	5	3	5	8	6
Groupe 3 Tronc	20	17	17	17	19
Groupe 4 Membres antérieurs	28	18	25	20	26
Groupe 5 Membres postérieurs	24	25	25	20	24
Groupe 6 Aspect extérieur	10				10
Groupe 7 Apparence générale	5	Total de 6,7,8	Total de 6,7,8	Total de 6,7,8	5
Groupe 8 Tempérament	4	31	20	20	4
Total	100	100	100	100	100
Tête	4 %	6 %	8 %	15 % *	6 %
Tronc + Encolure	25 %	20 %	22 %	25 %	25 %
Type + Membres	71 %	73 %	70 %	60 % *	69 %

(Le type représente un total des groupes 6,7 et 8)

* Rappelons enfin que quelque changement qui peut être fait dans une distribution aléatoire des points peut hypothéquer sérieusement la conservation du type même d'une race.

N.B. : Il est très important de savoir que durant les années 1980 et particulièrement après le 21 novembre 1981, à la suite de la vente du troupeau de Deschambault, et ce jusqu'en 1983, le MAPAQ classifie les sujets d'élevage pour le programme de support à l'élevage selon la grille de pointage de la SECC 1970. De même, entre 1989 et 1991, le club des Éleveurs de Chevaux Canadiens de l'Ouest Québécois utilise cette même grille.

Voici maintenant nos critères

Comme vous pouvez le constater, l'AQCC, dans son désir de rester le plus fidèle possible aux pondérations d'origine en est venue à la conclusion de conserver l'ajout des 2 points à la tête compte tenu que cette observation fut maintes fois soulevée par des évaluateurs expérimentés en la matière. Cette portion de points fut empruntée au groupe 4 soit : les membres antérieurs, partie sabots, là où notre race démontre de l'excellence. En suite logique, on se devait de bonifier légèrement, pour 1 point, la partie d'attache de la tête, soit l'encolure. Ce point fut emprunté au tronc, partie du ventre et du flanc, car au lieu des 3 points d'origine, nous en avons attribué 2 puisque là aussi, c'est un point unanime que le ventre est bien soutenu et le flanc bien fondu chez nos chevaux en général.

Ce sont là nos seuls points de différence avec les pondérations d'origine. Cela confirme l'utilisation intégrale du standard d'origine dans la distribution des groupes de l'échelle de pointage de notre système de classification. Voilà pourquoi nous nous appliquons à rester attachés de très près à l'échelle officielle du fondement de la race Canadienne. Le total des différents groupes anatomiques donne un résultat sur 100

points ; c'est d'après ce pointage obtenu que se déterminent la classe et la catégorie du sujet évalué.

Cette classification, que vous pouvez lire à l'annexe 1, est offerte à :

- ♦ tout cheval Canadien enregistré en vertu de la loi sur la Généalogie du Bétail selon les règlements de la SECC,
- ♦ âgé de 4 ans et plus,
- ♦ dont le propriétaire est membre de l'AQCC.

L'AQCC a pu bénéficier du support financier du Ministère de l'Agriculture du Québec afin de mettre sur pieds ce projet de classification.

De plus, l'AQCC a aussi mis sur pieds un comité d'experts responsables du fonctionnement et de l'application de la classification.

L'AQCC utilise les services de gens ayant des compétences reconnues à évaluer des équidés et formés à l'application de la classification selon les caractéristiques d'origine utilisées dans notre grille de pointage.

En conclusion, comme l'avait dit le docteur J.A. Couture :

« Une échelle de points doit être facile à comprendre... Les points doivent être distribués suivant l'importance des diverses régions anatomiques... La somme de points accordée à une région doit être partagée autant que possible entre les parties qui composent cette région tenant compte bien entendu de l'importance de ces dernières... L'application pratique de l'échelle est rendue facile en ce qu'elle distribue les points accordés à une région aux diverses parties formant cette région... »
Exemple : Pour la tête : le 6 points au total comprend 7 parties : - la forme et le port - les oreilles - le front et chanfrein - les yeux et les paupières - les nasaux - la bouche et les lèvres - la mâchoire, auge et joue. Chacune de ces parties est cotée séparément pour le total des 6 points de cette région.

Tous conviendront qu'une belle tête est un atout important mais la réputation de notre Petit Cheval de Fer tient davantage à sa conformation et sa constitution exceptionnelles.

Par : André Auclair et Darkise St-Arnaud
Rédigé en mai-juin 2002





Fondements de la classification

Bibliographie

« Constitution et Règlements de la SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS de chevaux Canadiens de la Puissance du Canada », Québec, Imprimerie Léger Brousseau, 13, rue Buade, 1906

« Livre de Généalogie du cheval Canadien », premier volume, rédigé et publié par les Canadian National Live Stock Records, Ottawa, Canada, 1917

« Entre-nous », Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens - Société des Bovins Canadiens, C.P. 547, Granby, Québec, série D, N° 9, publié par la Société Véga Enr., janvier-février-mars 1967

« Grille de Classification de la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens, Classification d'après le type », référence 1970

« Projet du Comité des Éleveurs-Naisseurs de la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens » (Caractéristiques), en vue de réviser les standards et l'échelle de pointage à présenter au bureau de direction de 1990 dans la possibilité d'amener des correctifs lors de l'assemblée générale annuelle de 1991

« Programme de classification officiel selon les standards d'origine de la race du cheval Canadien » par l'Association Québécoise du Cheval Canadien, 2000

« Caractéristiques de la Race Canadienne », Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens, site web, 2000

« Le cheval Canadien », Paul Bernier, Éd. Septentrion, 1300, ave Maguire, Sillery, Québec, 1992



Annexe 1 Cheval Canadien, race du patrimoine selon les « Certificat de classification » standards d'origine de la race



Nom : _____

Date de naissance : _____ Couleur : _____ Sexe : _____

N° d'enregistrement : _____ N° d'identification : _____

Propriétaire lors de l'inscription : _____

Signalement : _____

Taille : _____ Sangle : _____ Canon : _____

Marques : _____

Père : _____ N° d'enregistrement : _____

Mère : _____ N° d'enregistrement : _____

CLASSEMENT

En fonction de sa conformation, de son type et de son respect des standards :

Pointage	Catégorie	Classe
90 et plus	Excellent	A
85 à 89	Très bon	A
80 à 84	Bon +	B

Pointage	Catégorie	Classe
75 à 79	Bon	B
70 à 74	Passable	C
69 et moins	Médiocre	D (non recommandable pour la reproduction)

RÉSULTATS : Pointage : _____ Catégorie : _____ Classe : _____

Aspect extérieur : _____ / 10

Apparence générale : _____ / 5

Tempérament : _____ / 4

Groupe 1, Tête : _____ / 6

Groupe 2, Encolure et gorge : _____ / 6

Groupe 3, Tronc : _____ / 19

Groupe 4, Membres antérieurs : _____ / 26

Groupe 5, Membres postérieurs : _____ / 24

Examiné le : _____

CLASSEMENT

En regard de sa capacité à maintenir ou à améliorer la race :

A B C ou Non Évalué Résultat total du classement : _____

Nombre de progénitures examinées : _____ Examinées le : _____

Nom du/des examinateurs : _____ Signature du président de l'AQCC

_____ N° de certificat : _____

(Tous droits réservés : AQCC et SENCCF)



Texte d'André Auclair

LE CHEVAL CANADIEN ... PRÉCISONS UN PEU

Premièrement, Canadien ici c'est un nom propre, il ne s'agit pas de tous les chevaux habitant le Canada et qui sont canadiens mais de notre noble race descendante des écuries Royales du roi Louis XIV, qui est la race patrimoniale du Québec et qui est maintenant proclamée cheval national du Canada. En réalité c'est une erreur de traduire son nom pour "Canadian" car c'est ce qui le distingue, comme Standardbred, Thoroughbred et Quarterhorse ne sont pas traduits.

La demande est forte actuellement pour le Canadien, et encore plus à l'exportation hors Québec. Et pour dire vrai c'est pour toute la race en général, la plupart des demandes à l'exportation des cinq dernières années furent pour des chevaux dont la taille se situait entre 14,2 mains à 15,3 mains et qu'importe la couleur de la robe, même si le noir demeure la favorite, tout se vend bien si la qualité y est, il y a souvent des demandes pour des alezans, des bruns et des bais. Il y a bien quelques demandes pour des grands de 16 mains ou plus, car il y a encore des gens qui confondent le Canadien avec les grands chevaux noirs de la gendarmerie Royale, mais en général, les gens sont assez connaisseurs quant aux caractéristiques du Canadien ; taille aux alentours de 15 mains plus ou moins ; il est de forme compacte et harmonieuse dénotant robustesse et santé avec une bonne musculature et de l'élégance dans le port, avec des allures vives et dégagées, aux crins abondants, tête et oreilles courtes, sabots impeccables et jarrets d'acier. C'est lors d'une commission d'experts, qui fut mandatée par le gouvernement fédéral et formée par des vétérinaires, des agronomes et des maîtres éleveurs qui connaissaient bien la race, réunis afin d'en constituer les registres, que furent établis les standards du cheval Canadien, et ce sont ces mêmes experts qui ont insisté sur le fait que l'on ne devait pas utiliser comme reproducteur des étalons mesurant plus de 15,3 mains, afin de pouvoir conserver ses caractéristiques à la race, et que toutefois on pouvait tolérer un mâle de 16 mains s'il était d'une qualité tout à fait exceptionnelle. Donc tolérer et non pas surestimer, ce fut la recommandation prescrite, c'était afin de garantir à la race ses qualités et sa réputation de petit cheval de fer.

Maintenant avec la décision de l'actuelle direction de la SECC, il n'y a plus de normes de qualité, tout est permis sauf de parler des standards, et on est prêt à sacrifier nos jarrets d'acier pour des jarrets de tôle, et malheur à ceux qui contreviennent en faisant du contrôle de qualité ou de la classification, car on les dénonce et on est

prêt à tout faire pour forcer les éleveurs à être plus soumis et même d'intenter n'importe quelle poursuite afin que cessent leurs activités.

On devrait dire merci quand même à Guy Paquet, président de la SECC, car lors de son attaque virulente à l'endroit de l'Association Québécoise du Cheval Canadien, par le biais de « La terre de chez-nous » du 11 mai 2002, il s'est trouvé à faire de la bonne publicité malgré lui à l'AQCC en disant : « *qu'elle continue sa classification selon les "standards d'origine" de la race...* ». Rien n'est plus vrai, et cela est légal, car ces mêmes standards se trouvent toujours inclus dans la nouvelle version d'aujourd'hui, mais galvaudés, mal appropriés et moins authentiques que dans la véritable version d'origine. Alors j'espère que les choses vont continuer malgré les menaces car on doit plutôt se réjouir qu'il y ait encore aujourd'hui un groupe de plus de deux cent cinquante membres associés et incorporés en vertu d'une charte québécoise qui se vouent à conserver au cheval Canadien ses vraies caractéristiques et à veiller à son amélioration, en dépit, et c'est dommage, de l'arrogance du C.A. actuel de la SECC. Alors que le MAPAQ reconnaît et encourage l'excellent travail de l'AQCC, c'est cette même association qui siège au Comité conjoint des races chevalines du Québec et aussi à la Filière cheval du Québec, de plus elle est avec le SENCCF, l'expertise, la référence et la ressource en la matière.

L'élevage est avant tout un travail à long terme, et entre autres l'élevage chevalin encore plus, car ça prend cinq ans pour une seule génération de cheval, alors comment comprendre la SECC qui préconise pouvoir changer les standards tous les cinq ans, sans pouvoir même être en mesure de constater les résultats d'une telle inconsciente décision.

Des normes sérieuses, des critères bien établis, une sélection rigoureuse et un travail constant sur l'objectif du « Standard de perfection », voilà ce qui contribue à une garantie de qualité et à une réelle amélioration. C'est là qu'il ne faut pas confondre « mode passagère » d'une tenue vestimentaire versus « race vernaculaire ancestrale » patrimoniale et nationale qu'est le Canadien. Bravo et félicitations à l'AQCC et à tous ceux qui utilisent la classification, ainsi qu'à ceux qui font de la compétition en performance et aux membres du SENCCF qui font un excellent travail génétique, vous êtes très utiles pour l'avenir de la race des chevaux véritablement "Canadien".

André Auclair, éleveur depuis 1974, membre à vie de la SECC et membre de l'AQCC et du SENCCF



Journée du cheval Canadien 2002 en photos



Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur du Québec Madame Lise Thibault et le maire de Yamachiche Monsieur Michel Isabelle arrivant sur les lieux des activités en carrosse mené par François Bergeron assisté de Monique Dandurand



Le carrosse du Lieutenant-Gouverneur tiré par deux juments de François Bergeron



Démonstration des cavalières France Michaud et Marie-France Lamy de la Cavalerie de la Police de Montréal et leurs chevaux Canadiens



Le carrosse de notre présidente Darkise St-Arnaud mené par Walter Kaeslin



Échanges avec le Lieutenant-Gouverneur

tenue le 10 août 2002 à Yamachiche



Le juge Roger Catudal sous l'oeil du maître de piste François Bergeron, évaluant Épona Chantecler Long-Sault (8904) poulain d'un an de Claude Lachance



Michel Vigneault et son poulain de l'année Vigneault Victor Mister



Quelques compétiteurs du concours du Petit Cheval de Fer en attente de leur tour



Le couple de la journée, Denis Duchesne et Darkise St-Arnaud, organisateurs de l'événement



Marc-Olivier Racette et son cheval Franchère Ultime Nougat (5779)



Bernard Synnott et son étalon Deschambault Zéphyr Cajun (6476) lors de l'épreuve « parcours de cônes »



Résultats des activités de la journée du cheval Canadien

FUTURITÉS DU 10 AOÛT 2002

Poulains de l'année			
1 ^{er}	Vigneault Victor Mister	Michel Vigneault	
2 ^e	Milhouse	Nancy Brochu	
3 ^e	Fils de Corali	Mario Bélanger	
Poulains de 1 an		Pouliches de 1 an	
1 ^{er}	Épona Chantecler Long-Sault	Claude Lachance	
			1 ^{re} Ranch L Youkon Lolita (9257) Colette Litjens
			2 ^e Calo Chantecler Laïla Camille et Simon-Pierre Loiselle
			3 ^e Kaeslin Zorro Lolita (9442) Walter Kaeslin
Poulains de 2 ans		Pouliches de 2 ans	
1 ^{er}	Windigo Tain Kanuk	Mario Bélanger	
			1 ^{re} Kaeslin Zorro Ksabelle Walter Kaeslin
			2 ^e Ranch L Roby Kyle Colette Litjens
Poulains de 3 ans		Pouliches de 3 ans	
1 ^{er}	Calo Utile Jondalar	Camille et Simon-Pierre Loiselle	
2 ^e	Lambert Chantecler Jabar	Denis Duchesne et Darkise St-Arnaud	
			1 ^{re} Ranch L Naja Jackie Normand Litjens
Juge aux 2 activités : Roger Catudal			Équitation Pouliches 3 ans
			1 ^{re} Ranch L Naja Jackie Normand Litjens

CONCOURS PETIT CHEVAL DE FER 2002

1 ^{re}	Laudes Condor Merlin	Nicole Méthot
2 ^e	Franchère Diable Tonnerre	Louis-Philippe Racette
3 ^e	Lise Fox Tina	Philippe Bergeron
4 ^e	Deschambault Zéphir Cajun	Bernard Synnott

GALA ÉMÉRITE 2002

Livre d'Or

Mâles

Melville Arc FIDEL'O
Lambert Baron FALCON

Alain Blanchette
Gratien Bélanger

Beaugard Pacha DAISY
Témis Uvani ATLANTIS
Poirier Roby GENÈNE
Témis Noireau CAPUCINE
Témis Figaro DEVAS

Femelles

Francine Gingras
Gratien Bélanger
Gaston Roy
Gaston Roy
Gratien Bélanger

Mâles

Ranch L Bienvenue HARAS
M. M. Duc DARK
Des îles Chantecler HALEX
Témis Ultime FARDOCHE
Franchère Diable TONNERRE

Nancy Brochu
Michel Mc Cann
Gratien Bélanger
Michel Archambault
Gilles et Louis-Philippe Racette

Livre d'Argent

Hilltop Astro EVENING SHADE
Du Côteau Lalou FLEUR
Ravenhurst Bayard FOXY
Québécois Adam FLICKA
Du Côteau Lalou ÉLISE
De Montem Bart HANDIE
Whissel Tiger XINELLE
Century Major EMBER
Fortin Baba HIRIS
La Fileuse Fanfaron SUNY

Femelles

Gaétan Anctil
Orphée Guy
Gaston Roy
Gratien Bélanger
Orphée Guy
Myriam Tessier
Sylvie Denault
Orphée Guy
Alain Fortin
Pierre Beaudry

Livre de Bronze

Du Côteau Lalou HÉLIX
4 As Ulysse DUCHESSE
Témis Brillant BOULINE
Des îles Ultime FLEURDELYS
Melville Zoulou ÉBÈNE
L'Angelus Uvani FANNY
M. M. Dark HEIDI
Beau Pré Baba GUGUSSE

Femelles

Orphée Guy
Michel Mc Cann
Alain Fortin
Gratien Bélanger
Claude Lachance
Sylvie Denault
Michel Mc Cann
Jean-Clément Turcotte

Voir explications sur le gala émérite
à la page suivante →

Note : L'ordre de présentation correspond à l'ordre de pointage

Félicitations à tous les éleveurs et à tous les participants 2002



Hommage à nos Pionniers

Depuis plusieurs mois, l'Association Québécoise du Cheval Canadien s'est portée à la sauvegarde de la race selon ses standards d'origine. Dans le but de rappeler à nos mémoires les gens qui ont contribué à maintenir ce patrimoine vivant, nous trouvons nécessaire de rendre hommage à ces Pionniers. Ainsi, le passé se trouve garant de l'avenir.

Voici donc la liste des premiers qui nous viennent en mémoire :

Monsieur Philippe Bergeron
Monsieur Yves Bernatchez
Monsieur J. Lucien Ouellet
Monsieur Thomas Raymond
Monsieur Réal Sorel
Monsieur Alex Hayward

de Saint-Étienne-de-Beauharnois
de Deschambault
de La Pocatière
de Trois-Pistoles
de Roxton Pond
maintenant de North Gower, Ontario

De grands champions parmi nous

Au Canadian Carriage Driving Classic 2002 de Caledon, Ontario, François Bergeron et Monique Dandurand avec leurs juments Bienvenue Héros Rosie et Mober Héros Cel-Kim, se sont mérité le titre de « Grand Champion » de la division en flèche 2002 (tandem), en attelage de plaisance au Canada.

Il s'agissait d'une compétition à l'échelle nord-américaine regroupant plusieurs équipes canadiennes et américaines.

Félicitations et bravo pour ces performances car on sait quels efforts cela représente en travail de préparation. C'est de plus tout un honneur pour nous tous puisque pour la première fois, un attelage en flèche de chevaux Canadiens obtenait les grands honneurs.

L'équipe de François Bergeron a fait la une du journal

électronique « Cheval branché » au site Internet de la Fédération équestre du Québec, voir à l'adresse suivante : <http://feg.qc.ca/Presse-FEQ/>

Le 10 août dernier, François et Monique ont d'ailleurs repris avec brio leur même numéro gagnant lors d'une



Démonstration de l'équipe François Bergeron devant le Lieutenant-Gouverneur le 10 août dernier

démonstration à la Journée du cheval Canadien à Yamachiche, devant le Lieutenant-Gouverneur.

**ENCORE
TOUTES NOS
FÉLICITA-
TIONS !**

RAPPEL – QU'EST-CE QUE LE GALA ÉMÉRITE?

Ce gala a pour but, rappelons-le, de présenter les résultats de la classification de l'année. Ces chevaux entrent dans les livres Or, Argent et Bronze et par la suite dans le Haras National Virtuel sur le site Internet de l'Association dans leurs enclos respectifs. Avec la classification de cette année, nous complétons la phase 1, soit la phase de départ de ce programme : celle qui permettra de parfaire notre système afin de viser le plus d'exactitude possible. Le comité d'Experts continuera donc ses travaux afin de poursuivre en 2003. Vous pouvez être fiers d'avoir participé au départ de ce chemin exigeant vers l'amélioration du cheptel dont la classification de la **Conformation évaluée présentement n'est qu'une partie. En effet, après l'avoir bien campée, nous entreprendrons la section **Performance** et enfin la **Descendance**.**

Merci infiniment pour votre confiance et soyez assurés que vos commentaires seront les bienvenus.



Texte original en anglais de Madame Simone Ross
Traduction de Gilles Racette

July 18th 2002

Subject : **Carriage Driving Classic at Tralee**

We managed to attend the Carriage Driving Classic at Tralee yesterday – what a pleasant surprise to see the special Canadian Horse feature ! I'd like to congratulate those who participated for presenting the breed in such a positive light to so many people.

Sue Mott and Caesar certainly proved that Canadians don't have short, trappy movement – his extended trot was absolutely breathtaking. I'm afraid my failing middle aged memory won't cough up the name of the lady who rode Dale in a lovely dressage demo, but he also elicited quite a few positive remarks from the spectators. However, I must say my favourite part of the demo was François Bergeron presenting his two chestnut mares in tandem. These two little mares were so willing and obedient, and the driving was nothing short of spectacular. The biggest crowd pleasers were the dead straight back up (about half the length of the arena), and the 360 degree turn, performed quickly, calmly, and without the wheels moving either forward or back at all. My personal favourite though came later, when in the drive off for best tandem the judge called for a halt from a trot. Neither of the mares fought the bit or lifted their head by an inch – they just tucked their haunches under and came to a perfect, instant, balanced, halt. I know ridden dressage competitors who would be thrilled to have that quality of halt, from any gait !

Outside of the demo, the Canadians distinguished themselves throughout the competition, I don't have all the wins, but Sue Mott ended up getting the Golden Whip award at the end of the show.

Definitely a beautiful presentation of our National Horse – all participants should give themselves a big pat on the back for a job well done !

Simone Ross
Barrie, Ontario

CATALOGUE D'ÉLEVEURS

Une nouvelle édition du catalogue sera faite.

*Les personnes intéressées à s'y annoncer,
veuillez contacter Gilles Racette.
(819) 382-2307*

Le 18 juillet 2002

Sujet : **Le Carriage Driving Classic à Tralee**

Nous avons assisté au Carriage Driving Classic à Tralee hier, quelle agréable surprise de voir la présentation spéciale des chevaux Canadiens ! J'aimerais féliciter les participants qui ont présenté la race de façon tellement positive à un si grand nombre de gens.

Sue Mott et Caesar ont certainement prouvé que les Canadiens n'ont pas le pas court et saccadé, son trot allongé est absolument à vous couper le souffle.

J'ai bien peur que ma mémoire défaillante ne me permettra pas de vous nommer la Dame qui montait Dale durant la belle démonstration de dressage mais ils ont aussi reçu bon nombre de remarques positives en provenance des spectateurs. Cependant, je dois dire que mon faible lors de la démonstration fut François Bergeron présentant ses deux juments alezanes en tandem. Ces deux petites juments étaient tellement bien disposées et obéissantes, et la démonstration de conduite rien de moins que spectaculaire.

Ce que la foule a le plus apprécié est le recul en ligne droite (environ la moitié de la longueur de l'arène) et le virage à 360 degrés, fait rapidement, calmement, sans que les roues avancent ou reculent. Personnellement, ce qui fut le mieux aimé est venu plus tard, quand durant la promenade visant à déterminer le meilleur tandem, le juge a demandé l'arrêt à partir du trot. Aucune des deux juments n'a semblé subir la pression du mors et levé la tête même d'un pouce. Elles ont replié leurs hanches et s'immobilisèrent instantanément d'une façon parfaitement balancée. Je connais plusieurs compétiteurs de dressage qui seraient enchantés d'avoir cette qualité d'arrêt à n'importe laquelle des allures.

Mis à part la démonstration, les Canadiens se sont illustrés tout au cours de la compétition. Je n'ai pas la liste de tous les gagnants, mais Sue Mott s'est mérité le prix du Golden Whip (fouet doré) à la fin du spectacle.

Définitivement, une très belle présentation de notre cheval national, tous les participants devraient se donner une bonne tape dans le dos en guise de félicitations pour un travail bien accompli.

Simone Ross
Barrie, Ontario



Texte de Gilles Racette, membre du Conseil d'administration de l'AQCC

MONSIEUR MARCEL BEAUDET NOTRE ARCHIVISTE

Né le 8 mars 1936 sur une ferme du 3^e Rang de Gentilly, Marcel Beaudet était le cadet de six enfants. La famille déménagea sur une ferme de 100 arpents, le long de la rivière Gentilly alors qu'il n'avait qu'un an.

À cette époque, on gardait chez les Beaudet, une dizaine de vaches Canadiennes croisées et une paire de chevaux Canadiens pour les travaux de la ferme ; trois truies et l'été, une centaine de poules Plymouth Rock, complétaient le cheptel.

Les vaches étaient traites à la main, tout au moins jusqu'en 1952 où l'on fit l'acquisition d'une trayeuse, les enfants étaient initiés à la traite sur une vache école Canadienne qu'ils gardèrent jusqu'à l'âge vénérable de 22 ans.

Pour ce qui est des travaux des champs, c'est vers l'âge de cinq ou six ans que l'on débutait. La famille faisait du « jardinage » et cultivait entre autres quelques arpents de choux de siam (rutabaga) qui servaient à l'alimentation du bétail. Marcel comme ses frères l'avaient fait avant lui, devait s'asseoir sur le cheval pour conduire pendant que le paternel maniait les manchons du sarcleur.

Marcel se souvient que son père s'était procuré un poulain « cassé » à l'attelage pour 175 \$, c'était aux environs de 1945, mais pendant une douzaine d'années on élevait les

poulains dans la famille en allant faire saillir leur propre jument chez Patrick Carignan qui faisait partie de la famille et qui possédait deux ou trois étalons Canadiens. Quand celui-ci abdiqua en faveur des Percherons, c'est chez Maurice Bernier qu'on se tourna pour continuer avec les Canadiens. Une saillie qui coûtait en ce temps-là 10 \$ mais par la suite chez Bernier pouvait atteindre la somme fabuleuse de 20 \$. Jos Hébert, le président de la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens, était aussi un ami de la famille.

En 1961 à la suite de son mariage, Marcel et son épouse Colette, reprirent la ferme familiale et par la suite avec leurs trois enfants ont continué à l'exploiter avec un troupeau laitier constitué d'une trentaine de vaches principalement Ayrshires mais aussi des Canadiennes.

Les Beaudet furent expropriés en 1974 et firent encan en mars 1975 pour faire place à l'usine d'eau lourde de la centrale nucléaire de Gentilly.

Relocalisé à Bécancour sur une terre qui fait face au fleuve, Marcel a toujours gardé un vif intérêt pour le patrimoine agricole du Québec : poules Chantecler, vaches Canadiennes et chevaux Canadiens sont à l'honneur et malgré quelques problèmes de santé, nombreux sont ceux qui auraient grand mal à suivre Marcel pendant une de ses journées d'ouvrage.



LA FOUDRE FRAPPE AU BIC

La nuit du lundi 1^{er} juillet 2002 lors d'un violent orage qui a secoué la région de Rimouski, notre ami et éleveur de chevaux Canadiens, Gratien Bélanger, a vu la foudre mettre le feu à son écurie où se trouvaient quatre chevaux dont un poulain d'un an et trois mois qui n'a pu être sauvé du brasier de même que tout son équipement de selles et de harnais ainsi que ses voitures, ses outils et plus de trois mille balles de foin.

Heureusement que la plupart de ses chevaux n'étaient pas à l'intérieur. Gratien possède un très bon troupeau d'une douzaine de têtes avec deux étalons dont un superbe étalon

qui fut Grand Champion de la Futurité et de l'Automnale 2000 du nom de Lambert Baron Falcon - 7008.

De plus, Gratien est le secrétaire général du SENCCF avec qui nous collaborons depuis plusieurs années en élevage et il a fortement travaillé à la cause de la reconnaissance du cheval Canadien tant au provincial qu'au fédéral.

C'est au nom du Conseil d'administration et de tous les membres de l'AQCC que nous tenons à souhaiter bon courage et à transmettre notre support amical à Gratien et à toute sa famille.

André Auclair au nom de l'AQCC



Texte de Guy Boissé, membre de l'AQCC



Déjà l'automne, un autre été à inscrire dans l'histoire du monde. Il faut penser, nous du Nord, à prévoir pour les temps longs et froids. Alors pour vos soirées devant le poêle voici mes suggestions de lecture.

D'abord un livre publié au Canada anglais (et en anglais) écrit par une vétérinaire allemande, Mme Hiltrud Strasser, qui s'occupe, depuis plus de 20 ans, principalement des problèmes locomoteurs mais aussi d'autres troubles communs de santé chez les chevaux. Dans son ouvrage, Mme Strasser revoit complètement le rapport de l'humain avec le cheval. Elle repositionne ce dernier dans son milieu naturel, observe sa façon de vivre, son comportement dans des situations spécifiques et établit ensuite des méthodes d'élevage et de traitement à lui apporter en fonction des observations faites et des malaises dont il peut souffrir. Elle appuie ses dires par des études scientifiques qu'elle fait depuis nombre d'années.

Dans un premier temps, elle nous informe précisément sur les effets de l'environnement dans lequel vit le cheval versus sa santé : on voit alors le rôle thermorégulateur de la peau, la nécessité du mouvement, de la vie de harde, la nutrition, la posture dans laquelle se tient le cheval, le contact des sabots avec l'eau, etc. Elle analyse les causes des maux et suggère des façons d'agir.

Dans un deuxième temps, très élaboré, Mme Strasser nous entretient de la fonction du sabot qu'elle ne voit pas comme une structure rigide et morte mais plutôt souple et vivante. L'auteure proscrit l'utilisation des fers et démontre sa thèse en détail.

C'est un livre fascinant et captivant que je recommande à tous ceux et celles qui sont fatigués de voir souffrir leurs chevaux et qui sont avides de connaissances précises. Tout est simplement expliqué avec moult illustrations qui ne sont, par ailleurs, pas toujours très bonnes puisqu'il s'agit souvent de photocopies. Le texte n'est pas écrit dans un anglais très « pointu ». Un petit dictionnaire de poche suffit pour les gens qui, comme moi, n'ont que les notions de base dans cette langue.

Strasser, Hiltrud. A Lifetime of Soundness: the Key to Optimal Horse Health Lameness Rehabilitation and the High-Performance Barefoot Horse. Ed. & trans. Sabine Kells. Third edition (revised). Qualicum Beach, c2000 (pour la 3^e édition), 190p. \$38.00, taxes et frais d'envoi non-inclus.

Note: Le titre: « A Lifetime of Soundness. » pourrait se traduire par: « Une vie de souffrance. »

Site Internet : <http://www.hufldmik-strasser.de>

Courriel : hufidinik@t-online.de

On peut se procurer le livre par l'intermédiaire de : Horse World Emporium, 1-888-497-3333.

On peut aussi se renseigner chez l'éditrice : Sabine Kells, P.O. Box 44, Qualicum Beach, B.C. Canada, V9K 1S7

En introduction je parlais d'automne. Notre prochaine parution se fera aux environs de Noël. Alors permettez-moi quelques suggestions cadeau. Tout d'abord concernant le cheval :

Roberts, Monty. « Shy Boy. Le cheval sauvage qui venait du désert. » Photographies de Christopher Dydyk. Paris, Albin Michel, c1999. 241p. Environ \$25.00

D'entrée de jeu, Monty Roberts nous dit que l'aventure, dont le livre est le récit, est la réalisation d'un rêve d'adolescent. C'est exactement à des adolescents qu'il faudrait offrir ce livre plein d'espoir et qui véhicule de belles valeurs.

Dans « Shy Boy », l'auteur nous raconte comment il est parvenu à apprivoiser jusqu'à le monter, en quelques jours à peine, un cheval sauvage Mustang. Et ce en pleine nature ! Le tout a été filmé par une équipe de la BBC et a fait l'objet d'un documentaire. Dans le prologue on trouve des détails intéressants sur l'origine de la race Mustang, sur la monte des cowboys américains par rapport à celle des espagnols, sur l'importance de cette race de chevaux dans l'esprit des américains et certaines différences entre les chevaux domestiques et les chevaux sauvages.

Ensuite Roberts nous rappelle ses premières expériences avec des chevaux en plein désert alors qu'il n'est qu'adolescent (14 à 17 ans ; 1948 à 1952), comment il a élaboré le langage Équus, la technique du « join up » et constaté le principe de l'« avance-recul ». Puis c'est le début de l'expérience. Isoler Shy Boy du troupeau et le poursuivre durant 36 heures d'affilées dans le désert de la Cuyama Valley en Californie, réaliser le fameux « join up », harnacher l'étalon et finalement le monter. Roberts poursuit avec un chapitre sur l'inutilité de la cruauté envers les chevaux qui est aussi celle que l'on entretient envers nos semblables. Il nous raconte encore le cas de Blushing ET avec lequel il a eu à travailler près de trois mois pour lui faire oublier sa peur des stalles de départ sur un champ de course.

Le livre se conclut avec la remise en liberté, après un an de domesticité, de Shy Boy. Décidera-t-il de retourner pour de bon avec ses pairs ou reviendra-t-il vers son père?

C'est un livre magnifique. Les photos du désert californien sont époustouflantes. Elles nous donnent juste assez d'impressions pour que l'on puisse, de façon enchanteresse, imaginer toute l'aventure. Le texte est excellent : les mots, le ton nous calment, nous projettent dans le désert en compagnie d'un homme paisible qui a acquis une sérénité certaine.

Suite page 17 ➔



Texte de France Charbonneau, avocate

Madame Charbonneau est membre de l'AQCC et collaborera dorénavant régulièrement à notre journal dans le cadre de cette chronique portant sur des questions légales du monde équin.

LA RESPONSABILITÉ DU FAIT D'UN ANIMAL (cheval)

Je vous parlerai aujourd'hui de cette notion.

Ainsi, la responsabilité pour le fait d'un animal est une responsabilité sans faute. C'est à dire qu'on ne peut échapper à cette responsabilité qu'en prouvant :

- 1° la faute de la victime
- 2° la faute d'un tiers, soit une autre personne que la victime
- 3° une force majeure.

Avant 1994, la responsabilité du propriétaire ou celui qui en avait la garde n'était pas interprétée par les tribunaux comme étant cumulative. C'était l'un ou l'autre mais pas les deux en même temps.

Depuis 1994, le nouvel article 1466 du Code civil du Québec, au deuxième alinéa, précise que la personne qui se sert de l'animal en est, pendant ce temps, responsable avec le propriétaire.

Il semble donc que ces responsabilités seront considérées par les tribunaux comme cumulatives, ce qui veut dire que tant le propriétaire que l'utilisateur pourraient être tenus responsables.

Je ne peux aujourd'hui vous informer si effectivement les tribunaux ont adopté cette interprétation et quelle portée ils lui ont donnée.



Cependant, dans une prochaine chronique, je vous transmettrai le recensement des causes rapportées dans la jurisprudence.

Toutefois, il n'en demeure pas moins qu'il est plus prudent de détenir une bonne couverture au niveau de notre assurance-responsabilité et ce, afin de parer à toute éventualité.

De plus, il ne faut jamais oublier d'aviser notre assureur si temporairement notre animal (cheval ou jument) est sous la garde d'un tiers et ce, afin que notre couverture d'assurance soit en conséquence.

Lors de notre prochaine chronique, on abordera ce sur quoi les tribunaux se sont penchés.

À la prochaine !

France Charbonneau, avocate

Chronique du livre (suite)

Ensuite, générale, de retour baby-volumes, littérature, oubliés toujours (ou de relire)



de façon plus en cette époque à la terre des boomers, d'autres cette fois de notre qu'on peut avoir mais qu'il est bon de lire (ou de étant donné la très grande qualité de ces oeuvres. Je vous suggère donc des romans d'auteurs québécois qui ont pris comme toile de fond la vie de villages de notre pays et qui ont souvent exploré le thème de l'étranger confronté aux petites communautés.

Yves Thériault. Les vendeurs du temple. Coll. Présence. Montréal, Éd. Quinze, 1980. 220p.

Le dompteur d'ours. Montréal, L'actuelle, c1971. 159p.

La fille laide. Montréal, L'actuelle, c1971. 204p.

Germaine Guèvremont. Le survenant Coll. Bibliothèque canadienne-française. Montréal, Fides, c1974. 220p.

Félix Leclerc. Le fou de l'île. Nouvelle édition. Préf. de Claude Morin. Bibliothèque québécoise, c1989. 190p.

Des bouquins qui se glissent très bien dans un bas de Noël. Écrits avec style par des géants, dans une langue simple et colorée comme les gens qu'ils dépeignent. De la littérature savoureuse ! Alors heureuses fêtes à tous et toutes. Que le bonheur vous arrive !



Carte de membre 2003

Je renouvelle dès maintenant mon adhésion à l'AQCC pour l'année 2003

2
0
0
3

Avec l'automne à nos portes, une bonne partie de l'année est déjà passée et nous sommes déjà à planifier 2003.

À tous nos membres actifs,

Nous vous encourageons à renouveler dès que possible cet automne votre carte de membre pour 2003 – voir « **Coupon-réponse** » ci-inclus ou le coupon « **POUR DEVENIR MEMBRE OU RENOUELER VOTRE CARTE DE MEMBRE POUR 2002 OU 2003** » en page 19.

En ce qui concerne les nouveaux membres

Nous vous rappelons que toute cotisation reçue à compter du 1^{er} novembre 2002 sera appliquée à la carte de membre 2003, la carte étant valide du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Nous vous rappelons que pour avoir droit de vote à l'assemblée générale annuelle, tenue en janvier 2003, il faut être membre en règle pour l'année 2003. Et votre participation à cette assemblée est très importante pour une bonne représentativité des membres.

À quoi sert la cotisation

Pour bien fonctionner, l'AQCC a nécessairement besoin de votre cotisation. Avec l'argent de vos cotisations, il est évident que la défense de la cause du Petit Cheval de Fer en est d'autant plus facilitée.

Cet argent permet le garder contact entre nous par le biais du journal publié aux saisons. Les envois postaux sont toujours une source de dépenses à considérer mais il va sans dire que les distances entre les membres étant ce qu'elles sont, c'est un moindre coût. Il permet aussi l'organisation d'activités que toutes et tous semblent apprécier. Il y a des obligations tel une assurance responsabilité civile entre autres qu'on ne peut négliger. Et puis des publicités dans des revues équinnes. Et on en passe. Nous faisons tout en notre pouvoir pour minimiser les frais d'administration afin de retourner aux membres tout ce qu'il est possible de retourner pour ce qu'ils donnent.

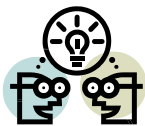
Il ne faut pas oublier non plus qu'un membership important ouvre à votre Association des portes auprès d'organismes qui supportent les efforts entrepris pour la sauvegarde de notre cheval patrimonial qu'est le Canadien.

2003 bientôt

De beaux projets nous attendent en 2003 et c'est pourquoi nous sollicitons dès maintenant votre confiance et vous demandons de renouveler votre adhésion 2003 le plus rapidement possible.

Et n'oubliez pas, parlez-en à d'autres, plus nous serons nombreux à travailler ensemble, plus dynamiques seront nos actions !

2
0
0
3



Truc d'éleveur

Par Philippe Bergeron

Si vous trouvez que votre foin est poussiéreux, mettez la botte de foin sur le côté et versez-y un seau d'eau 24 heures avant de servir à vos chevaux.

Appel à tous !

L'Association est présentement à la recherche d'une paire de chevaux bien domptés, calmes, dociles et de bon type, peu importe la couleur, ne mesurant pas plus de 15,1 mains afin de travailler dans un site touristique.

Pour plus de détails : Gilles Racette (819) 382-2307



À VENDRE

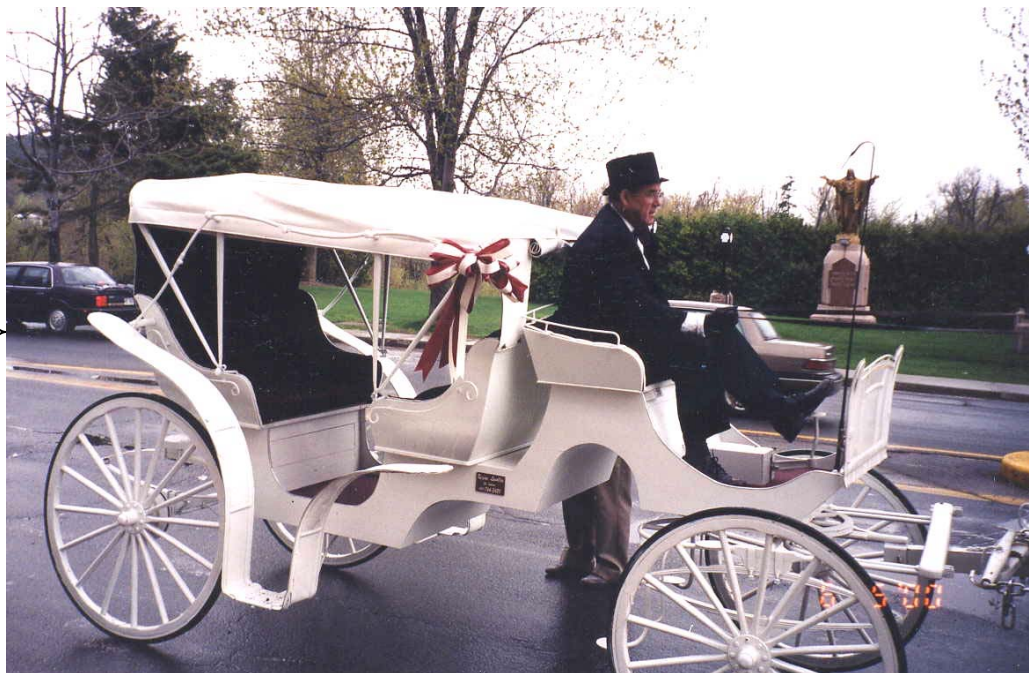
CALÈCHE « VIS-À-VIS »

Servant pour mariages, construite en 1997, avec des matériaux neufs, par des Amichs de Kitchener en Ontario. Sièges de velours et freins hydrauliques.

S'adresser à :

Réjean Lavallée
750, 3^e Rang
Sainte-Justine-de-Newton
(Québec) J0P 1T0

(450) 764-3420



*Une annonce,
c'est vraiment pas cher !*

Tarifs : 5 \$ pour 4 lignes, soit environ 20 mots 25 \$ pour une demi-page
10 \$ pour une carte d'affaires 50 \$ pour une pleine page
25 \$ pour une demi-page Contactez-nous au secrétariat : voir page 2.

POUR DEVENIR MEMBRE OU RENOUELER VOTRE CARTE DE MEMBRE POUR 2002 OU 2003

Il suffit de compléter ce coupon et le faire parvenir à la trésorerie avec un chèque de 20 \$ à l'ordre de : **Association Québécoise du Cheval Canadien**. Devenir membre donne droit aux services de votre Association et à l'abonnement au journal. Nous vous remercions de votre confiance et soyez assurés de notre dévouement. Association Québécoise du Cheval Canadien
a/s de Madame Lucienne Gravelle, trésorière
241, rang du Pied-de-la-montagne, Sainte-Mélanie (Québec) J0K 3A0 (450) 889-1889

Je désire Devenir membre de l'Association Québécoise du Cheval Canadien
Renouveler ma carte de membre pour 2002 pour 2003

Nom _____

Nom de ferme, écurie, autre _____

Adresse _____

() _____ () _____ @ _____

ACTIVITÉS D'AUTOMNE 2002

Compléter ce coupon et faire parvenir au secrétariat avec un chèque à l'ordre de : **Association Québécoise du Cheval Canadien**
Association Québécoise du Cheval Canadien
a/s de Madame Myriam Tessier, secrétaire
241, rang du Pied-de-la-montagne, Sainte-Mélanie (Québec) J0K 3A0 Tél. : (450) 889-1889

✂ _____

Clinique d'attelage Journée information

Nom _____

Nom de ferme, écurie, autre _____

Adresse _____

() _____ () _____ @ _____



Soyez en grand nombre au rendez-vous 2003 de la Journée du Cheval canadien de l'AQCC

AUTRES SOUVENIRS DE LA JOURNÉE DU CHEVAL CANADIEN 2002 DU 10 AOÛT



Carrosse de dignitaires arrivant sur les lieux des activités



Défilé du Lieutenant-Gouverneur et des dignitaires précédé de la Cavalerie de la Police de Montréal



Les participants de la journée accompagnés de leurs chevaux sont présentés au Lieutenant-Gouverneur



RÉSULTAT DU TIRAGE DU POULAIN CANADIEN

Le billet gagnant a été tiré le 10 août par son Excellence le Lieutenant-Gouverneur du Québec.

L'heureuse gagnante du poulain de l'élevage de la Ferme du Windigo est

MADAME SYLVIE LEFEBVRE
de Mirabel, présente sur les lieux lors du tirage.

Bravo à la gagnante et un GROS MERCI à tous les supporteurs ayant tenté leur chance !

